



En avant! de Paris

# BULLETIN D'ADHESION

Association affiliée à la Fédération Française de Gymnastique et agréée par le ministère de la Jeunesse et Sports sous le n°7062

Gymnase Huyghens - 10, rue Huyghens – 75014 PARIS  
Tél / Fax : 01 43 22 73 73 (après 18h00).  
contact@enavantparis.com - [www.enavantparis.com](http://www.enavantparis.com)

ADHERENT	N°			ADHESION		RENOUVELLEMENT
NOM :						
PRENOM :						
PROFESSION (si concerné)						
ADRESSE :						
Code Postal :			VILLE :			
E-Mail :						
TELEPHONE :				TRAVAIL ou PORTABLE:		
NAISSANCE :			SEXE :	<input type="checkbox"/>	NATIONALITE	<input type="checkbox"/>

1) MERE :	<input type="checkbox"/>	2) PERE :	<input type="checkbox"/>	3) AUTRES :		
* personne à prévenir						
NOM*				PRENOM :		
PROFESSION :						
TELEPHONE :				TRAVAIL ou PORTABLE:		

PHOTOS :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>J'AUTORISE MON ENFANT A FIGURER SUR DES PHOTOS PRISES DANS LE CADRE DES ACTIVITES DU CLUB</b>								
CM :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Je reconnais avoir pris connaissance des suppressions de cours et de la mise en place du dispositif de récupération</b>								
MONTANT DE LA COTISATION											
ESPECES :	<input type="checkbox"/>	<table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td>€</td><td></td><td></td> </tr> </table>							€		
			€								
CHEQUE :	<input type="checkbox"/>	BANQUE : Nom émetteur :									
	N° chèque	Montant	Date de remise								
1											
2											
3											
4											
5											
6											
				P	B	M	C	J	S		
				GAF							
				GAM							
				GR							
				FITN							
				CIRQUE							
				TEAM							
				TRICKS							
				BABY							
				EVEIL							
PARIS, le ...../...../ 201											
SIGNATURE ADHERENT OU PARENT					SIGNATURE CLUB						





En avant! de Paris

## INFORMATIONS GENERALES

Le club, « En Avant de Paris » est affilié à la Fédération Française de Gymnastique (F.F. GYM).

1. **Inscription** : l'inscription est annuelle est valable de septembre à juin de l'année suivante, quelle que soit la spécialité choisie. Une photo d'identité, le certificat médical et le règlement sont nécessaires à la constitution du dossier.
2. **Règlement** : la cotisation, valable de septembre à juin est payable à l'inscription.
3. **Certificat médical** : Le **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique est obligatoire. Il doit être remis à l'inscription, faute de quoi l'accès des cours sera refusé jusqu'à la régularisation.**
4. **Licence** : La licence FFG obligatoire comprend une assurance « accident ».
5. **Sécurité** : Par mesure de sécurité et d'hygiène, l'accès aux salles de cours est interdit à toute personne n'étant pas gymnaste ou membre des comités, administratif et techniques.  
L'attente des enfants se fait dans le hall d'entrée du gymnase.

En Avant de Paris est assuré pour sa responsabilité civile et en cas de dommages corporels.

**La responsabilité du club n'est pas engagée en cas de vol à l'intérieur du gymnase. Il est conseillé de ne pas laisser d'objet de valeur dans les vestiaires.**

6. **Entraînements** : **Les entraînements ne pourront être effectués que lorsque le dossier sera complet.** Les chaussures de ville devront être changées sur place sous peine de refus d'accès.
7. **Remboursements** : ils ne pourront s'effectuer qu'en raison de blessure dans le gymnase ou de déménagement et cela au prorata temporis.
8. **Congés scolaires** : Pendant les congés scolaires, un programme minimum est mis en place, avec un stage de 14h30 à 17h.

**Le gymnase Huyghens est le seul gymnase dans Paris pouvant recevoir du public et organiser des compétitions, aussi En Avant ! de Paris, ne peut être tenu pour responsable de la suppression de séances d'entraînement, du fait de modifications apportées par la ville de Paris. (prévoir 6 suppressions)**

### Section Baby gym et Eveil gymnique

#### **Séance de rattrapage des cours supprimés le samedi**

- Rajout d'1/4 d'heure - pour le groupe de **9h00 à 9h45** (S1), la séance passera de 9h à 10h
- Rajout d'1/2 heure - pour le groupe de **9h30 à 10h30** (S2), la séance passera de 9h30 à 11h
- Rajout d'1/2 heure - pour le groupe de **14h45 à 15h45** (S5), la séance passera de 14h45 à 16h15
  
- **Pas de récupération de séance pour le groupe S3 de 10h30 à 12h et le groupe S4 de 13h15 à 14h45, les enfants de ces deux groupes bénéficient d'une ½ heure d'entraînement supplémentaire.**

Signature de l'adhérent ou parent